

## Assises 2022 : Actualité normative et doctrinale 2022

### Nouveau Formation nationale

Cette formation permet d'appréhender les nouveautés de l'actualité normative et doctrinale, de maîtriser leurs apports et de les décliner lors de la réalisation des missions et des prestations des commissaires aux comptes

Millésime	2022-2023
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0033.22

### Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

### Objectifs professionnels

Être capable d'interpréter et d'appliquer les nouveautés de l'actualité normative et doctrinale de l'année 2022

### Questions traitées

- Quels sont les travaux du commissaire aux comptes relatifs à la vérification de la publication sincère des comptes annuels par les organismes faisant appel à la générosité du public ?
- Quelles sont les obligations du commissaire aux comptes intervenant dans une entité soumise au dispositif LCB-FT ?
- Quelles diligences mettre en œuvre lorsque la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé par une entité dépend majoritairement des données gérées par une autre entité ?
- Quelles sont les apports des notes d'information actualisées ?

## Actualité

---

### Bénéfices pour les participants

---

Être au fait des nouveautés de l'actualité normative et doctrinale

### Pré-requis

---

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

### Informations particulières

---

Pour toute question relative aux modalités de suivi de la formation par des personnes en situation de handicap, merci de contacter [cnccservices.formation@cncc.fr](mailto:cnccservices.formation@cncc.fr)

### Moyens pédagogiques et d'encadrement

---

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la session dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
  - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
  - Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : la formation sera dispensée par la Présidente du Comité des normes professionnelles et un membre de ce comité. Ils sont reconnus pour leur maîtrise technique, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)) pour :
  - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
  - Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
  - Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
  - Accéder au support pédagogique